

Association des Médecins du canton de Genève

Sommaire

Editorial	1-3
Consultations en médecine du travail	3
Eurêka : une intervention tarifaire à la Tinguely ?	5
Le parlement fédéral osera-t-il voter le rationnement des soins ?	6-7
Transmission obligatoire des certificats de salaire à l'autorité fiscale par l'employeur dès 2018	7-8
30 mai 2017 : Assemblée générale ordinaire de printemps	8
Candidatures	9-11
Changements d'adresses	11
Ouverture de cabinet	13
Mutations	13
Décès	13
Petites annonces	14-16
A vos agendas !	17-19

Retenez la date de
l'Assemblée
générale ordinaire
de printemps

du mardi
30 mai 2017, dès 19 h



L'Office fédéral de la santé publique serait-il sous l'influence des assureurs ?

Colère et stupeur

L'AMG a découvert, avec colère et stupéfaction, sur le site de l'Office fédéral de la santé publique (OFSP), www.bag.admin.ch, sous *Modification de l'ordonnance sur la fixation et l'adaptation de structures tarifaires dans l'assurance-maladie*, un texte qui commence par : « Le 22 mars 2017, le Conseil fédéral a chargé le Département fédéral de l'intérieur (DFI) de procéder à une consultation concernant les modifications envisagées dans l'ordonnance sur la fixation et l'adaptation de structures tarifaires dans l'assurance-maladie », on peut lire à la page 11, point 5 du Document *Teneur des modifications et commentaire Ordonnance sur la fixation et l'adaptation de structures tarifaires dans l'assurance-maladie*, l'explication affligeante suivante :

Abaissement de minutages trop élevés pour un certain nombre de positions tarifaires
(...) *Les minutages des prestations suivantes ont donc été abaissés à la valeur*

moyenne pour la fourniture de ces prestations : opération de la cataracte, biopsie du corps vitreux (et/ou injection intravitréenne), ECG d'effort et ECG Holter, coloscopie et radiothérapie stéréotaxique. Les indices parlant pour un abaissement des minutages proviennent en majorité d'assureurs qui ont vérifié la plausibilité de leurs estimations avec leurs médecins-conseils et, parfois, avec les valeurs du barème uniforme allemand. (...) (c'est l'auteur qui met en gras).

Inexactitudes du conseiller fédéral

Comme écrit dans l'éditorial du mois d'avril, le ministre était lors de sa conférence de presse du 22 mars 2017 dans l'ignorance. Il a ainsi dit et répété aux journalistes présents que l'opération de la cataracte avec laser permet un gain de temps et devrait donc être moins rémunérée. Au-delà des centaines de francs que le patient doit payer de sa poche pour avoir recours à la technologie par laser qui entraîne un temps opératoire augmenté et

Nouvelles perspectives

Dès aujourd'hui pensons à demain,
pour cela n'hésitez plus à appeler la
Caisse des Médecins.

Conseils + services + logiciels + formation = Caisse des Médecins



ÄRZTEKASSE



CAISSE DES MÉDECINS

CASSA DEI MEDICI

Caisse des Médecins

Société coopérative · Agence Genève-Vallais

Chemin du Curé-Desclouds 1 · 1226 Thônex

Tél. 022 869 45 50 · Fax 022 869 45 06

www.caisse-des-medecins.ch

geneve@caisse-des-medecins.ch

qui n'assure actuellement aucune sécurité ni qualité supplémentaires et que seuls 3% des chirurgiens ophtalmologues utilisent, c'est le degré d'inexactitudes d'Alain Berset qui a frappé les esprits. Notre ministre de la santé aurait-il été manipulé ? La désinformation a-t-elle été voulue ? La question est grave, mais légitime. Le texte de l'OFSP ci-dessus montre que ce sont les assureurs qui ont déterminé l'abaissement du minutage de l'opération de la cataracte, de l'ECG et du Holter ainsi que de la coloscopie.

L'éloge de la lenteur et de la médiocrité

Le ministre de la santé s'en prend donc à la durée des actes médicaux et des temps opératoires. Quel message souhaite-t-il réellement adresser aux prestataires de soins et à la relève médicale ? Le discours attendu par le monde médical aurait été un message privilégiant la qualité des soins, la sécurité de la prise en charge, la formation chirurgicale des internes, l'excellence du personnel paramédical. Or, il ressort de ce message que seul le temps est apparemment essentiel à ses yeux. Pour garantir un revenu décent, devons-nous espérer que les nouvelles technologies médicales

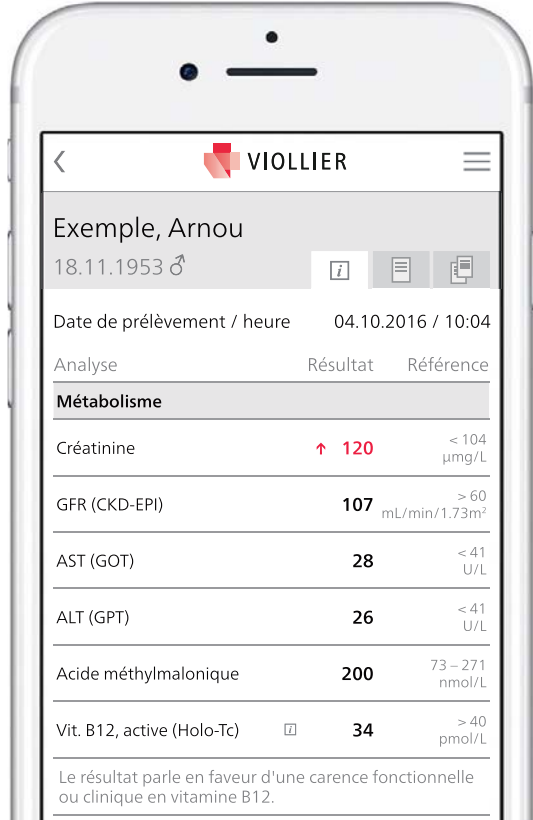
et les techniques opératoires futures seront plus longues, lentes et interminables ? En effet, si le seul critère d'évaluation déterminé par les assureurs était celui du temps, nous serions alors entraînés dans une spirale infernale où le progrès médical, qui tend à raccourcir les temps chirurgicaux, nous pousserait vers l'impossibilité de couvrir décemment nos charges et nos revenus. Ce serait un non-sens. Nos patients et les futurs médecins apprécieront.

Des opérations moins chères qu'une coupe de cheveux

Dans une lettre ouverte à Alain Berset dans le journal *Le Temps* du 25 avril 2017, le Dr Michel Sadowski, médecin-chef en orthopédie-traumatologie de l'Hôpital de Nyon, évoque les conséquences de la révision du tarif médical en ces termes : *Prenons un exemple parmi tant d'autres d'une opération classique telle que le tunnel carpien. Sa valeur Tarmed pour la part médicale passe de 177 à 82 pts (pt Tarmed à 96 ct actuellement), soit une baisse de 53%. Cette intervention, qui occupe le chirurgien environ une demi-heure compte tenu des temps morts, de l'anesthésie et des mesures d'asepsie, vaudra à l'avenir moins de*




VIOLLIER



Analyse	Résultat	Référence
Métabolisme		
Créatinine	↑ 120	< 104 µmg/L
GFR (CKD-EPI)	107	> 60 mL/min/1.73m²
AST (GOT)	28	< 41 U/L
ALT (GPT)	26	< 41 U/L
Acide méthylmalonique	200	73 – 271 nmol/L
Vit. B12, active (Holo-Tc)	34	> 40 pmol/L

Le résultat parle en faveur d'une carence fonctionnelle ou clinique en vitamine B12.

App mobile

Partout et à tout moment 24/7

Avec l'App mobile Viollier, vous avez accès en temps réel et à tout moment à tous les résultats de laboratoire (et également aux résultats des appareils POCT de votre laboratoire de cabinet médical connectés à la v-box®), ainsi qu'aux rapports de la pathologie, de la cardiologie et de la pneumologie.

La présentation est optimisée aussi bien pour les smartphones que pour les tablettes.




viollier.ch

CHF 40.- déduction faite des charges sociales et des frais du cabinet. De qui se moque-t-on? Comment peut-on ainsi dévaloriser notre responsabilité, les risques encourus et notre niveau de formation, sans parler des autres contraintes qui nous sont imposées? Et de quel droit pouvez-vous considérer que nos interventions, même celles hautement spécialisées, vaudront dorénavant nettement moins que le même temps passé en consultation? Voulez-vous que les spécialistes se détournent de leur domaine d'excellence et que les jeunes renoncent à se former dans les domaines d'avenir? Connaissez-vous d'autres professions qui accepteraient de se soumettre à un tel régime draconien? Pour rentrer dans leurs frais, certains spécialistes se verront obligés d'augmenter la cadence de leurs actes au risque de baisser leur qualité tout en prenant des risques inutiles et en ruinant leur propre santé. La plupart d'entre nous seront totalement démotivés et renonceront simplement à réaliser une bonne partie des interventions pour lesquelles nous avons été formés, alors même que l'activité ambulatoire devrait être favorisée pour optimiser la qualité des soins et diminuer les coûts.

L'enterrement de la chirurgie ambulatoire ?

Avec les tarifs proposés pour certains gestes, comment imaginer que des structures privées vont continuer à opérer à perte ! C'est donc la fin de la chirurgie ambulatoire avec le Tarmed. Seuls les patients pouvant payer de leur poche pourront utiliser ces structures. Quant au secteur public, il va faire ses comptes et privilégier l'hospitalisation, qui est prise en charge par les cantons (55%) et les assureurs (45%), à l'ambulatoire, qui est pris en charge par les seuls assureurs, pour des raisons de coûts. Les assureurs ne diront surtout rien cette fois ! Nous paierons tous la facture avec nos impôts !

Un personnel médical en souffrance et un gouffre financier

Les réformes voulues par M. Alain Berset, au-delà de proposer une médecine à deux vitesses et une baisse de la qualité des soins, vont faire perdre des dizaines de millions aux hôpitaux universitaires et aux structures privées et vont probablement entraîner des baisses de salaires dans le privé et sans aucun doute dans les établissements publics, voire des licenciements. Impact humain sur le personnel dont la formation ne cesse d'atteindre de hauts critères de qualité et impact financier à travers le renflouement des pertes annoncées dans les établissements publics à travers l'impôt et cela avec une seule certitude : la hausse automnale éternelle des primes d'assurance-maladie. Un contre-sens car la médecine et la chirurgie ambulatoires correspondent au progrès médical.

L'OFSP serait-il sous l'influence des assureurs ?

L'OFSP à la botte des assureurs ? Cela confine presque à la certitude. Son directeur, M. Strupler, n'avait-il pas affirmé, sans que cela ne le choque, dans l'émission *Infrarouge* de la RTS du 28 septembre 2016, que les primes d'assurance-maladie augmenteraient en 2017 car les rendements à la bourse des investissements faits par les assureurs avec l'argent des citoyens n'avaient pas été bons en 2016. La proximité semble être établie. Et l'OFSP nous demandera de remplir la récolte de données ambulatoires MARS dans les prochains mois en nous promettant qu'aucun lien n'existera entre cet office et les assureurs. Chacun en tirera sa propre conclusion.

Michel Matter, Président

Alain Lironi, membre du Bureau de l'AMG

Consultations en médecine du travail

Les médecins genevois spécialistes en santé au travail (GGMSST) sont à votre disposition pour répondre :

- ◆ aux demandes de consultations en médecine du travail (aptitudes aux postes avec expositions professionnelles, adaptation de poste, retour au travail, aptitude de la femme enceinte et des jeunes travailleurs) ;
- ◆ aux demandes d'avis spécialisés auprès des entreprises.

Les contacts des médecins du travail sont sur le site : www.ggmsst.ch.

Par ailleurs, en collaboration avec l'Institut romand de santé au travail, les HUG ont ouvert une consultation spécialisée en médecine du travail dès le 1^{er} avril 2017.

Les radiologues : Dr Besse Seligman - Dr Schwieger - Dr de Gautard - Dr Cuinet - Dr Deac : Cardiologue FMH spécialisée en IRM cardiaque



IRM ostéo-articulaire,
neuro-vasculaire,
abdominale/
gynécologique,
cardiaque



CT scanner
Denta-scan



Échographie
Doppler



Mammographie
numérique
low dose



Radiologie
interventionnelle
et thérapie
de la douleur



Radiologie
numérique



Panoramique
dentaire



Minéralométrie

du lundi au vendredi de 8h à 18h - Tél: +41 (0) 22 347 25 47

www.medimagesa.ch

Adresse : 1 route de Florissant 1206 GENEVE Fax : +41 (0) 22 789 20 70 Mail : info@medimagesa.ch

1007617

VOTRE PARTENAIRE SANTÉ AU CŒUR DES ALPES



POUR VOTRE SANTÉ PRENEZ DE L'ALTITUDE

Parmi nos pôles d'excellence:

- ▶ réadaptation en médecine interne générale
- ▶ réadaptation post-opératoire
- ▶ prise en charge des maladies psychiques (dépression, anxiété, burn-out, trouble du comportement alimentaire)
- ▶ enseignement thérapeutique pour les maladies chroniques

Admissions sous 48h

Clinique genevoise de Montana

Impasse Clairmont 2, 3963 Crans-Montana

☎ 027 485 61 22 - contact-cgm@hcuge.ch ➔ www.cgm.ch



Hôpitaux
Universitaires
Genève

1007994



SECRÉTARIAT TÉLÉPHONIQUE

Vos correspondants ne font aucune différence nous répondons en votre nom ou votre raison sociale.



« VOUS DICTEZ... NOUS RÉDIGEONS »

Medes met à votre disposition des secrétaires médicales expérimentées pour transposer noir sur blanc vos rapports, protocoles opératoires, expertises, et autres...

NOS PRESTATIONS

- | | |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> ▶ SERVICE SUR DEMANDE : UN JOUR, UNE SEMAINE, UN MOIS ▶ GESTION DE VOTRE AGENDA EN TEMPS RÉEL ▶ FACILITÉ D'UTILISATION ▶ RETRANSMISSION DES MESSAGES | <ul style="list-style-type: none"> ▶ PRISE DE RENDEZ-VOUS PAR INTERNET ▶ RAPPEL DES RENDEZ-VOUS PAR SMS ▶ TRANSFERT D'APPEL URGENT ▶ COMPATIBILITÉ AVEC VOTRE PROPRE LOGICIEL D'AGENDA |
|---|--|



MEDES SÀRL

Route de Jussy 29 ▶ 1226 Thônex
T. 022 544 00 00 ▶ F. 022 544 00 01

info@medes.ch

WWW.MEDES.CH

1007976

Eurêka: une intervention tarifaire «à la Tinguely» ?

Que se passe-t-il lorsque l'on actionne l'une des roues dentées de la sculpture mondialement célèbre de Jean Tinguely «Eurêka»? Au moins trois autres roues tournent dans l'autre sens.

Pour la seconde fois, le Conseil fédéral veut faire usage de sa compétence subsidiaire au sens de l'art. 43 al. 5^{bis} LAMal et intervenir dans la structure tarifaire ambulatoire à la prestation TARMED, hautement complexe. A la différence de la première intervention en 2014, qui a porté sur un simple transfert de 200 millions au sein du volume du TARMED dans l'intérêt de la médecine de famille et au détriment des disciplines invasives, le Conseil fédéral compte cette fois-ci économiser une somme prétendument «appropriée» de 700 millions de francs.

La deuxième intervention prévue se distingue donc essentiellement de la première, qui a consisté en une redistribution neutre en termes de coûts au moyen d'une réduction linéaire de certaines positions techniques, puisque les mesures actuelles concernent différents niveaux du tarif et visent presque toutes le même objectif: réduire les positions tarifaires!

Catalogue de mesures

Réduction de minutages de prestations, conversion de prestations à l'acte en prestations au temps, augmentation de la productivité de certaines unités fonctionnelles, suppression des valeurs intrinsèques quantitatives différenciées au profit d'un seul facteur de valeur intrinsèque et nouvelle réduction de 10% de la plupart des prestations techniques. Et comme si cela ne suffisait pas, de nouvelles règles et restrictions de facturation ont été définies.

L'intervention touche toutes les disciplines

Après avoir analysé et simulé l'impact des mesures sur les différentes disciplines, nous constatons que pratiquement chacune d'entre elles est touchée par la réduction. En raison du cumul et de l'association des mesures, dont certaines portent sur l'ensemble du tarif, plusieurs positions tarifaires enregistrent même des réductions massives et disproportionnées, qui vont à l'encontre de l'économicité et du caractère approprié exigés par la loi. Nous constatons sans surprise que cela engendre des «effets collatéraux» prévisibles en partie grotesques et involontaires, sous forme de réductions dans des disciplines déjà sous-évaluées dans le tarif actuel, dont la chirurgie pédiatrique, la pédiatrie ou la psychiatrie.

Nous constatons également des transferts considérables au sein même des disciplines: en fonction de leur profil de prestations individuel, certains spécialistes seront fortement touchés par les mesures de réduction, alors que d'autres le seront nettement moins. Dans l'ensemble, l'intervention tarifaire laisse derrière elle un champ de ruines dans la tarification de la médecine ambulatoire en Suisse.*

Incitations inopportunes au mauvais endroit et au mauvais moment

Contrairement au principe «l'ambulatoire avant l'hospitalier» soutenu par le Conseil fédéral et le monde politique, cette intervention tarifaire unilatérale, inappropriée et arbitraire génère des incitations inopportunes contraires à une médecine ambulatoire de qualité, efficace et économique. L'intervention affaiblit la prise en charge ambulatoire périphérique avantageuse de la population et va ainsi à l'encontre de la stratégie Santé2020 adoptée par le Conseil fédéral.

Une révision globale appropriée et conforme aux règles applicables en économie d'entreprise est la seule voie à suivre!

L'ensemble des partenaires tarifaires, y compris la FMH, s'accordent avec le Conseil fédéral pour dire que le TARMED est dépassé et inapproprié et qu'il doit être révisé. Toute nouvelle intervention arbitraire et unilatérale dans le tarif existant ne fait que le déséquilibrer encore davantage. Pour la FMH, une révision tarifaire globale appropriée et conforme aux règles applicables en économie d'entreprise reste la seule voie pertinente à suivre, et c'est donc cette voie que nous allons poursuivre de manière conséquente.**

* Voir aussi les graphiques sous www.fmh.ch → Tarifs ambulatoires → TARMED Tarif → Modifications du TARMED à partir du 1^{er} janvier 2018 → Analyse des mesures.

** Vous trouverez de plus amples informations à l'adresse www.fmh.ch → Tarifs ambulatoires → Révision du tarif ambulatoire.

Dr Urs Stoffel
Membre du Comité central de la FMH, responsable
du département Médecine et tarifs ambulatoires
article paru dans le *Bulletin des médecins suisses*
BMS 2017 ; 98 (17) : 511

Le Parlement fédéral osera-t-il voter le rationnement des soins?

Les dépenses en matière de santé focalisent les débats autour des soins apportés à la population. Les chiffres impressionnent. Les coûts de la santé atteignent plus de septante milliards de francs par an et les primes d'assurance-maladie ont explosé, entraînant une charge de plus en plus difficile à supporter pour les ménages, d'autant plus que ces primes ne sont pas prises en compte dans le calcul du coût de la vie en Suisse.

Le transfert progressif du stationnaire vers une médecine ambulatoire a contribué à l'augmentation des primes: l'ambulatoire est à 100% à charge des caisses d'assurance-maladie, hormis la part payée directement par l'assuré sous forme de franchise. Cela a créé un déséquilibre entre des primes qui ont plus que doublé (+107%) alors que les coûts ont moins augmenté (+72%) depuis vingt ans. Sous l'ère du conseiller fédéral Pascal Couchepin, les patients étaient pointés du doigt; sous Alain Berset, ce sont les médecins, jugés trop chers et dispendieux. Le ministre de la santé les a priés de revoir leurs tarifs à la baisse. La Fédération suisse des médecins (FMH) coordonne depuis plusieurs mois, avec l'ensemble des sociétés de disciplines médicales, un projet de révision de l'actuel tarif médical ambulatoire, le TARMED. Lors d'une votation générale des membres de la FMH en juin 2016, une majorité de médecins avait rejeté une première proposition de révision tarifaire. Dans le camp des opposants, on retrouvait, pour des raisons diverses et souvent antagonistes, les médecins spécialistes et ceux de premier recours. Décision a été prise de concevoir

un tarif consensuel qui puisse être accepté par une majorité de prestataires de soins: le TARCO. Les travaux sont en cours. Ils sont attendus pour l'automne 2017 afin de pouvoir, dans un deuxième temps, présenter cette nouvelle structure tarifaire aux autres partenaires, les assureurs-maladie et les hôpitaux représentés par l'association faîtière H+, et parvenir à un tarif révisé pour juin 2018. Cet échéancier est réaliste.

Autonomie tarifaire essentielle

Dans le même temps, le Parlement fédéral, qui perd patience, avance ses idées en matière de pilotage financier et de solutions à apporter pour freiner la hausse des coûts de la santé. L'une d'elles est choquante et sera combattue: le budget global. Portée par plusieurs initiatives parlementaires (17.401, 17.402) et autres motions (principalement 16.3987), cette proposition de budget global est actuellement discutée sous la coupole fédérale. C'est un changement de paradigme. Qui dit budget global dit enveloppe financière fermée à travers une limitation du volume des prestations et donc un rationnement des soins dans le domaine ambulatoire. Il n'y a plus de sujet tabou sous la coupole fédérale. Cela signifie également la perte de l'autonomie tarifaire, alors même que les médecins travaillent à la révision du tarif. Dans un tel système, il vaut mieux être malade en janvier qu'en octobre! Cela semble surréaliste dans un pays qui dispose d'un système de santé d'excellente qualité et



**Fiduciaire reconnue sur la place genevoise depuis 30 ans,
Gefarco est également une entité de FMH Fiduciaire Services.**

Gefarco est spécialisée dans l'accomplissement de mandats comptables et fiscaux, comme dans le conseil aux indépendants.

Forte de son expérience, elle vous offre des services variés tels que :

- Plans d'affaires, plans financiers
- Tenue de comptabilité
- Boucllement de comptes et préparation des bilans et comptes de résultats
- Etablissement de déclarations fiscales
- Tous services de type fiduciaire

Faites confiance à nos spécialistes !

Rue Jacques Grosselin 8 – 1227 Carouge / Tél 058 822 07 40 – Fax 058 822 07 41 / fiduciaire@gefarco.ch – www.gefarco.ch

internationalement reconnu. Dans un (rare) courrier commun daté du 10 mars 2017, la faîtière des assureurs-maladie Santésuisse, H+, pharmaSuisse, Interpharma et la FMH ont dit leur indignation face à cette menace.

La médecine ambulatoire poursuivra sa croissance et le virage entamé est sans retour. L'autonomie tarifaire, négociée entre les partenaires, est essentielle. Alors que les médecins, conscients des enjeux, évitent au maximum les gaspillages, la mainmise de l'Etat et les volontés de diminuer le volume des prestations à l'encontre de la santé des assurés doivent être combattues. Lors de sa séance du 22 mars dernier, l'assemblée des délégués de la FMH a voté à l'unanimité le

recours au référendum contre l'introduction d'un budget global dans le domaine ambulatoire afin que la FMH soit prête, le cas échéant, sans doute au printemps 2019. Le 8 mars, l'Association des médecins du canton de Genève avait écrit à l'ensemble des parlementaires genevois un courriel les enjoignant à refuser catégoriquement tout budget global. L'enjeu est capital. Aucune réforme ne peut se faire sur le dos des patients. L'ampleur de l'opposition sera à la hauteur de celle qui a balayé en 2012 la loi dite *Managed care* qui, elle aussi, comportait l'idée funeste d'un budget global.

Michel Matter

Article paru dans le journal

Entreprise romande du 31 mars 2017

Transmission obligatoire des certificats de salaire à l'autorité fiscale par l'employeur dès 2018

Nous vous informons qu'en raison d'une modification de la loi sur la procédure fiscale adoptée en novembre 2016 par le Grand Conseil de Genève et entrée en vigueur dès le 1^{er} janvier 2017 (promulguée le 11 janvier 2017), les employeurs devront **transmettre obligatoirement les certificats de salaire de leurs employés à l'autorité fiscale dès l'année fiscale 2017**.

Il conviendra donc d'envoyer les certificats de salaire avant le 31 janvier de chaque année pour l'année précédente, à savoir, **pour la première fois, avant le 31 janvier 2018** pour l'année fiscale 2017. Il n'y a pas de documents à fournir en 2017 pour l'année fiscale 2016. Il sied de préciser que, après **un rappel et une sommation**, les employeurs qui n'auront pas rempli leur obligation légale seront amendables.

Il faudra envoyer les certificats de salaire annuels à l'administration fiscale cantonale de Genève uniquement pour :

1. Les personnes domiciliées dans le canton de Genève ;
2. Les personnes imposées à la source.

En revanche, les certificats de salaire pour les personnes domiciliées dans d'autres cantons (principalement le canton de Vaud) devront être envoyés aux cantons concernés.

Trois moyens existeront pour transmettre les certificats de salaire à l'administration fiscale cantonale, à savoir :

1. *Le dépôt des certificats de salaire par voie électronique (logiciel Swissdec)*

Les certificats de salaire pourront être transmis directement à l'administration fiscale via une Interface « Swissdec ». Il est nécessaire d'acheter le logiciel. Toutefois, cette plateforme est gratuite. En revanche, ce système n'est pas un système de comptabilité. C'est le système privilégié par l'administration fiscale.

2. *Le logiciel éditant des certificats de salaire muni d'un code-barres bidimensionnel*

Ce logiciel est disponible sur le site Internet de la Conférence suisse des impôts sous « Certificat de salaire électronique CSI » (www.csi-ssk.ch/fr) ou sur le site Internet de l'administration fédérale des contributions (www.estv.admin.ch/estv/fr/home.html). On peut y télécharger un logiciel qui permet de remplir le certificat de salaire de manière électronique et de générer un code-barres (dès la fin de l'année, on devrait pouvoir remplir le certificat directement en ligne). Le certificat de salaire devra ensuite être envoyé au format papier, qu'il ait été établi avec le logiciel ou directement en ligne.

3. *Le formulaire papier sans code-barres bidimensionnel*

Un formulaire sans code-barres bidimensionnel est disponible sur le site Internet de la Confédération suisse des impôts et pourra être rempli à la main. Toutefois, l'administration fiscale ne conseille pas cette solution, vu qu'elle implique plus de travail et augmente les risques d'erreurs. Cette solution est idéale uniquement pour un employeur qui a très peu de collaborateurs (10 au maximum).

Pour le surplus, nous vous renvoyons sur le site Internet de la FER (www.fer-ge.ch) qui a mis en ligne une

vidéo de la Conférence du 30 mars 2017 sur ce sujet. Vous pourrez également trouver des informations complémentaires sur le site www.ge.ch/impôts, qui comportera une FAQ (questions fréquentes sur le sujet). De même, vous pourrez poser des questions par courriel à l'adresse email : certificatdesalaire@ge.ch.

En outre, vos fiduciaires respectives pourront vous donner tous les renseignements utiles à cet égard.

Nous ne manquerons pas de vous tenir informés du suivi.

Bénédicte Dayen

30 mai 2017 :**Assemblée générale ordinaire de printemps**

Les membres de l'AMG recevront prochainement la convocation à la prochaine Assemblée générale, qui se tiendra le mardi 30 mai 2017, à 19h30, à l'auditoire Marcel-Jenny, entrée principale du site Clause-Roseraie, HUG.

Fixé par le Conseil du 25 avril 2017, l'ordre du jour sera le suivant :

1. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire du 14 novembre 2016
2. Réception des nouveaux membres
3. Remise des diplômes d'honneur aux :
 - Dr Bertrand BUCHS
 - Dr Jean-Pierre GRILLET
 - Dr Charles SELLEGER
4. Invité : Dr Christoph BOSSHARD, Vice-Président de la FMH
Thèmes : MAS/MARS et Charte Qualité
5. Rapport annuel 2016
6. Comptes 2016 (les comptes sont disponibles au secrétariat et seront envoyés aux membres qui en feront la demande au secrétariat)
7. Rapport de l'organe de contrôle
8. Approbation des comptes et rapports (décharge)
9. Divers
10. Questions (les membres sont invités à transmettre leurs questions au secrétariat une semaine avant l'Assemblée générale afin que nous puissions y répondre au mieux)

Un buffet-apéritif sera servi dès 19 h 00 au Foyer attenant à l'auditoire Marcel-Jenny.

Venez nombreux !

Michel Matter

Candidatures à la qualité de membre actif

Candidatures à la qualité de membre actif (sur la base d'un dossier de candidature, qui est transmis au groupe concerné, le Conseil se prononce sur toute candidature, après avoir reçu le préavis dudit groupe, qui peut exiger un parrainage ; le Conseil peut aussi exiger un parrainage ; après la décision du Conseil, la candidature est soumise à tous les membres par publication dans la *Lettre de l'AMG* ; dix jours après la parution de La lettre, le candidat est réputé admis au sein de l'AMG, à titre probatoire pour une durée de deux ans, sauf si dix membres actifs ou honoraires ont demandé au Conseil, avant l'échéance de ce délai de dix jours, de soumettre une candidature qu'ils contestent au vote d'une Assemblée générale, art. 5, al. 1 à 5) :

Dr Catherine BARLET-GHALEB

Institut universitaire romand de santé au travail
Route de la Corniche 2, 1066 Epalinges
Née en 1962, nationalité française
Diplôme de médecin en 1989 (France), reconnu en 2003
Titre postgrade en médecine du travail en 1997 (France), reconnu en 2003

Après sa formation médicale à l'Université de Grenoble (1989), un exercice durant quatre ans en psychiatrie hospitalière, puis une spécialisation en médecine du travail obtenue en 1997, elle a exercé la médecine du travail pendant dix ans en France dans les secteurs publics puis privés. Elle a rejoint l'Etat de Genève en 2006 en qualité de médecin du travail spécialiste au service de santé du personnel de l'Etat jusqu'en 2014. Depuis septembre 2014, elle exerce en qualité de cheffe de clinique à l'Institut universitaire romand de santé au travail (Epalinges-Lausanne). En charge d'activités cliniques, de formation et de prestations aux entreprises, elle est responsable de la consultation « Travail et Souffrance ».

Dr Christian BISCH

DIANECHO – Rue de Carouge 116, 1205 Genève
DIANECHO – Chemin des Grangettes 7, 1224 Chêne-Bougeries
Né en 1955, nationalité française
Diplôme de médecin en 1985 (France), reconnu en 2012
Titre postgrade en gynécologie et obstétrique en 1996 (France), reconnu en 2012

Après l'obtention de son diplôme de médecin en 1985 en France, il a obtenu une spécialisation en gynécologie et obstétrique en 1996 en France. Depuis juin 2013, il travaille à 50% au centre Dianecho et exerce à 40% en cabinet privé à Mâcon en France.

Dr Patrick BLACHÈRE

C.U.R.M.L. Unité de psychiatrie légale
Rue Jean-Violette 32, 1205 Genève
Né en 1955, nationalité française
Diplôme de médecin en 1981 (France), reconnu en 2015
Titre postgrade en psychiatrie et psychothérapie en 1985 (France), reconnu en 2015

Après avoir suivi ses études à Grenoble, obtenu le diplôme de médecin en 1981 et de psychiatre en 1985, il a exercé en cabinet privé en France en ayant également une activité d'expert auprès de la Cour d'appel. En 2016, il a rejoint l'équipe de psychiatrie légale. Il travaille désormais à mi-temps en privé en France et à mi-temps en qualité de médecin associé aux HUG.

Dr Pauline FILAINE

Centre médical Helvetic Care RIVE
Cours de Rive 2, 1204 Genève
Née en 1978, nationalité belge
Diplôme de médecin en 2003 (Belgique), reconnu en 2013
Titre postgrade en pédiatrie 2009 (France), reconnu en 2013

Après avoir suivi ses études en Belgique et obtenu son diplôme de médecine en 2003, elle a effectué ses cinq années de formation en pédiatrie au sein de centres universitaires et de périphérie, en Belgique. Elle est ensuite partie suivre un *fellowship* clinique de trois ans en onco-hématologie pédiatrique, à l'hôpital de Sainte-Justine de Montréal. Pédiatre depuis 2008 et formée en onco-hématologie pédiatrique, elle a travaillé comme cheffe de clinique aux HUG à Genève, de 2012 à janvier 2017. Elle s'installe à présent en ville.

Dr Neli GANTCHEVA

Rue Emile-Yung 1, 1205 Genève

Née en 1967, nationalité bulgare

Diplôme de médecin en 2013

Titre postgrade en médecine interne générale en 2016

D'origine bulgare, après avoir suivi ses études de médecine à Moscou, elle a obtenu son diplôme de médecine en 1991. Par la suite, elle a travaillé en Bulgarie où elle a suivi une formation en médecine familiale. Après son arrivée en Suisse et l'obtention de son diplôme fédéral de médecine en 2013, elle a suivi une formation au CHUV puis aux HUG. Actuellement, spécialiste FMH en médecine interne générale, elle est installée en Ville de Genève depuis le 1^{er} avril 2017.

Dr Mélissa KAMMACHER GUERREIRO

Cité Vieusseux 12, 1203 Genève

Née en 1986, nationalité suisse

Diplôme de médecin en 2011

Titre postgrade en pédiatrie en 2016

Après avoir suivi ses études à Genève et obtenu son diplôme de médecin en 2011, elle est partie effectuer deux ans de pédiatrie au sein de l'hôpital de Fribourg. De retour à Genève en 2013, elle a poursuivi sa formation aux HUG. Actuellement spécialiste en pédiatrie, elle s'installe en Ville de Genève en juillet 2017.

Dr Jessie LAMOUILLE

CH8 - Rue Charles-Humbert 8, 1205 Genève

Née en 1982, nationalité suisse

Diplôme de médecin en 2008

Titre postgrade en chirurgie orthopédique et traumatologie de l'appareil locomoteur en 2016

Après avoir suivi ses études à Genève et obtenu son diplôme de médecin en 2008, elle se forme en chirurgie orthopédique aux HUG. Elle obtient le titre de spécialiste en chirurgie orthopédique et traumatologie de l'appareil locomoteur en 2016. Elle poursuit sa formation en chirurgie de la main en tant que chef de clinique entre les HUG, le CHUV puis actuellement au CH8. Elle projette de s'installer au printemps 2018, dans son domaine de prédilection, la chirurgie de la main.

Dr Vincent MEERT

Centre médical de Lancy

Route de Chancy 59C, 1213 Petit-Lancy

Né en 1978, nationalité belge

Diplôme de médecin en 2010 (Belgique), reconnu en 2012

Titre postgrade en psychiatrie et psychothérapie en 2016

Après avoir étudié à l'Ecole polytechnique de Louvain, il a suivi ses études de médecine à Bruxelles. Ensuite, il est parti effectuer des stages de psychiatrie à Ouagadougou (Burkina Faso) et à Montréal (Canada). Il a obtenu son diplôme de médecin en 2010. Il a ensuite poursuivi sa formation en psychiatrie et psychothérapie aux HUG, où il s'est concentré sur les troubles débutants et les troubles de l'humeur, puis il a obtenu son titre de spécialiste FMH en 2016. Il s'installe en avril 2017 dans le centre médical de Lancy au sein du Groupe médical d'Onex.

Dr Maria MITALA

Rue du 31-Décembre 36, 1207 Genève

Née en 1980, nationalité grecque

Diplôme de médecin en 2005 (Grèce), reconnu en 2010

Titre postgrade en psychiatrie et psychothérapie, 2014

Après avoir suivi ses études de médecine à l'Université de Patras en Grèce, diplômée en 2005, elle a exercé ensuite la médecine générale pendant plus d'un an en province. Elle est venue en Suisse en 2008 pour effectuer sa formation post-graduée en psychiatrie et psychothérapie aux HUG. Elle a exercé d'abord au sein du service de psychiatrie gériatrique et ensuite en psychiatrie générale, en hospitalier et ambulatoire. Elle a obtenu son titre de spécialiste en psychiatrie et psychothérapie en 2013. Elle a été pendant les cinq dernières années cheffe de clinique au pôle crise du CAPPI, aux Pâquis et aux Eaux-Vives. Ayant choisi la psychothérapie psychanalytique, elle a suivi et conclu la formation en psychothérapie groupale et psychodrame de l'ARPAG et actuellement elle effectue le DAS universitaire en psychothérapie et psychanalytique à Genève. Elle a donc le projet, après neuf ans de pratique institutionnelle, de s'installer en pratique privée dans un cabinet de groupe aux Eaux-Vives en début de l'été 2017.

Dr Pauline OMOY BULA-BULA

Rue des Epinettes 10, 1227 Carouge

Née en 1966, nationalité suisse

Diplôme de médecine en 2013

Titre postgrade en psychiatrie et psychothérapie en 2016

Après avoir suivi ses études en République démocratique du Congo, elle a obtenu le diplôme fédéral de médecin à Genève en 2013. Elle a suivi toute sa formation aux HUG. Actuellement spécialiste en psychiatrie et psychothérapie, elle s'installera en Ville de Genève dès juillet 2017.

Dr Marie-Astrid PEETERS

Cité Générations Maison de Santé

Route de Chancy 98, 1213 Onex

Née en 1981, nationalité suisse

Diplôme de médecin en 2007

Titre postgrade en dermatologie et vénérologie, 2017

Après avoir suivi ses études à Lausanne et obtenu son diplôme de médecin en 2007, elle a d'abord entamé une formation de médecine interne à Nyon, puis aux HUG où elle devient cheffe de clinique quatre ans plus tard. Elle se spécialise ensuite en dermatologie dès 2012 aux HUG. Nommée cheffe de clinique en 2016, elle obtient son titre de spécialiste en 2017 et s'installe peu après à Cité Générations à Onex.

Dr Georgia POULIOU

Rue du Grand-Pré 70C, 1202 Genève

Née en 1984, nationalité grecque

Diplôme de médecin en 2008 (Grèce), reconnu en 2012

Titre postgrade en psychiatrie et psychothérapie, 2016

Après avoir suivi ses études à Athènes et obtenu son diplôme de médecin en 2008, elle a obtenu son diplôme de psychiatrie et psychothérapie en 2016 en Suisse. A Genève depuis 2012, elle exerce comme spécialiste en psychiatrie et psychothérapie aux HUG.

Dr Aldrin UGHETTO

Hôpital de la Tour

Avenue J.-D.-Maillard 3, 1217 Meyrin

Né en 1976, nationalité française

Diplôme de médecin en 2006 (France), reconnu en 2010

Titre postgrade en pédiatrie en 2005 (France), reconnu en 2016

Après avoir été interne de pédiatrie à Saint-Etienne (France) et obtenu son diplôme de pédiatre en 2005, il a été chef de clinique en réanimation néonatale à Fort-de-France. Ensuite, il a été praticien hospitalier à temps plein au CHAL (Contamine sur Arve - 74). Il a été chef de clinique pendant six mois en 2010 aux soins intensifs de pédiatrie-néonatalogie aux HUG. Il a également exercé comme pédiatre de camps (centre d'action médicosociale précoce). Actuellement spécialiste en pédiatrie, il débute une activité de pédiatrie et néonatalogie à l'hôpital de la Tour.

Dr Julia WILLIAMS

CAPPI JUNCTION

Rue des Bains 35, 1205 Genève

Née en 1963, nationalité suisse

Diplôme de médecin en 1989

Titre postgrade en psychiatrie et psychothérapie, 2015

Après avoir suivi ses études à Genève et obtenu son diplôme de médecin en 1989, elle travaille comme annotatrice médicale et se consacre à sa famille. Elle débute sa formation de psychiatrie et psychothérapie à Genève en 2007 et obtient le titre de spécialiste FMH en 2015. Elle travaille actuellement aux HUG en qualité de cheffe de clinique et a une orientation en psychothérapie systémique (DAS). Elle prévoit de s'installer en privé à la fin 2017.

Changements d'adresses

Le Dr Jésus ARROYO

Spécialiste en médecine interne générale, n'exerce plus à l'avenue Beau-Séjour 6, mais à l'avenue de la Roseraie 76A, 1205 Genève

Tél. (nouveau) 022 702 21 57

Fax (nouveau) 022 702 21 59

Le Dr Isabelle DAENIKER

Médecin praticien, n'exerce plus au Groupe médical d'Onex, mais au chemin de Beau-Soleil 22, 1206 Genève

Tél. (nouveau) 022 329 25 26

Fax (nouveau) 022 321 30 28

A partir du 15 mai 2017

Le Dr Cécile DANG

Spécialiste en psychiatrie et psychothérapie, n'exerce plus à la rue du Mont-Blanc 22, mais à la rue Abraham-Gevray 6, 1201 Genève

Tél. (inchangé) 022 732 34 66



21 Rue de Chantepoulet
1201 GENEVE
Tél: +41 22 545 50 50
Fax: +41 22 545 50 51
Email: info@cird.ch
www.cird.ch

HORAIRES D'OUVERTURE

Lundi au Jeudi 7H30 – 19H
Vendredi 7H30 – 18H

PRISE DE RENDEZ-VOUS 022 545 50 50

Lundi au Jeudi 7H30 – 18H30
Vendredi 7H30 – 18H



HORAIRES D'OUVERTURE

Lundi au Vendredi 8H – 18H

PRISE DE RENDEZ-VOUS 022 545 50 55

Lundi au Jeudi 8H – 18H
Vendredi 8H – 17H

61 Route de Thonon
1222 Vérenaz
Tél: +41 22 545 50 55
Fax: +41 22 752 68 44
Email: info@cirg.ch
www.cirg.ch

SPÉCIALITÉS

Imagerie ostéo-articulaire diagnostique - interventionnelle • Neuroradiologie • Imagerie de la Femme • Imagerie digestive

CENTRE DE LA DOULEUR

Traitement rhumatismal par désensibilisation (rhizolyse) • Aspiration des hernies discales (herniatome)
Ozonothérapie • Bloc de la douleur • Injections autologues

RADIOLOGUES FMH

Dr Malika QUINODOZ • Dr Géraldine SERRA • Dr Frank KOLO
Dr Victor CUVINCIUC • Dr Hestia IMPERIANO • Dr Amine KORCHI

1007955



Fondée en 1984 à Genève, la Fiduciaire Gespower, affiliée à FMH Fiduciaire Services, offre un encadrement professionnel d'aide à la gestion de votre entreprise ou de votre cabinet médical, secteur dans lequel la fiduciaire est fortement impliquée.

Nos principaux services :

- Assistance lors de création / reprise de sociétés ou cabinets médicaux
- Conseils juridiques
- Business plan
- Bilans, fiscalité, gestion comptable de sociétés
- Transformation juridique de sociétés

Rue Jacques Grosselin 8 – 1227 Carouge – Tél 058 822 07 00 – Fax 058 822 07 09 – fiduciaire@gespower.ch – www.gespower.ch

1007128



022 754 54 54

à domicile 24h/24

La référence genevoise des visites à domicile

Centre de formation postgraduée FMH/ISFM

36 av. du Cardinal-Mermillod, 1227 Carouge

fax 022 734 25 91

info@gemed.ch

www.gemed.ch

1008097

Ouverture de cabinet

Dès le 1^{er} juin 2017

Dr Fabrice CHANTRAINE
Spécialiste en psychiatrie et psychothérapie
Rue Saint-Ours 6
1205 Genève
Tél. 079 275 55 05



Mutations

Nouveaux membres (membres admis à titre probatoire pour une durée de deux ans, art. 5, al. 5) :

Docteurs Aikaterini FITSIORI, Michel PANNATIER, Maria-Aikaterini PAPADOPOULOU, dès le 24 avril 2017.

Membres actifs à titre associé (médecin exerçant son activité professionnelle principale en dehors du canton, mais ayant un droit de pratique à Genève, le candidat est admis par le Conseil sur présentation de la preuve de son affiliation à la société médicale du canton où il exerce son activité principale, art. 7, al. 1) :

Dr Dominique-Pierre SCHNEIDER : membre ordinaire de l'AMG depuis le 30 juin 2008, il s'installe dans le canton de Vaud où il exerce son activité principale et est membre de la Société vaudoise de médecine (SVM).

Membres actifs à titre honoraire (membres actifs âgés de plus de 65 ans qui totalisent plus de trente ans d'affiliation à l'AMG, mêmes droits que les membres actifs tant qu'ils ont une activité professionnelle, le Conseil peut décider de les mettre au bénéfice d'une cotisation réduite à partir du 1^{er} janvier ou du 1^{er} juillet qui suit la demande, art. 6) :

Dr Boris RADEFF et Dr Stanislas ZAWODNIK, dès le 1^{er} juillet 2017.

Membres passifs (membres cessant toute pratique professionnelle, pas de délai, libération de la cotisation à partir du 1^{er} janvier ou du 1^{er} juillet qui suit la demande, voix consultative à l'Assemblée générale, art. 8) :

Dr Jean-Claude BONVIN, Raphaël GUMENER et Dr Eliane JAQUIER, dès le 1^{er} juillet 2017.

Démissions (information par écrit au moins 3 mois avant le 30 juin ou le 31 décembre avec effet à cette date; ce faisant, quitte la FMH et la SMSR; sauf décision contraire du Conseil, la démission n'est acceptée que si les cotisations sont à jour et s'il n'y a pas de procédure ouverte auprès de la CDC, art. 10) :

Dr Isabelle SCHNYDER SCHRIBER et Dr Peter SCHRIBER, au 30 juin 2017.

Contrats de médecin-conseil et de médecin du travail (le Conseil approuve les contrats de médecin-conseil et de médecin du travail – ou d'entreprise – conclus par les membres de l'AMG, art. 18, al. 11) :

Dr Angelo Juliano, médecin-conseil de la société *Elite Rent-a-Car*.

Dr Marie-Thérèse Giorgio, médecin du travail de la société *Coty SA*.

Dr Marie-Thérèse Giorgio, médecin du travail de la *Société suisse des entrepreneurs (section Genève) (SG/SSE)*.

Décès

Nous avons le profond regret de vous annoncer le décès du **Dr François MICHE**, survenu le 14 avril 2017.

Petites annonces

Pour avoir accès à toutes les petites annonces de l'AMG, cliquer sur «petites annonces» et «bourse de l'emploi» de notre site www.amge.ch

Cabinet médical cherche médecin orienté mésothérapie/naturopathie

Cabinet orienté appareil locomoteur, cherche médecin avec ouverture pour les thérapies alternatives comme la mésothérapie. Possibilité d'être formé. Droit de pratique sur Genève requis.

Contact par téléphone : 079 873 91 40

par courriel : info@medh.ch



Cabinet à partager

Je cherche un(e) psychologue indépendant(e)/psychiatre pour partager un magnifique cabinet à Florissant, calme, loyer raisonnable pour l'occuper à 40% (lundi et mardi).

Mobilier, ordinateur, salle d'attente et pièce de consultation claire et grande. Tout est déjà fonctionnel mais en raison d'autres activités extérieures (tribunal/centre ambulatoire de psychothérapie) je ne l'occupe qu'à 60%.

Contact par téléphone : 078 607 40 51



Cabinet médical à louer

Cabinet médical à louer à Bernex deux jours par semaine le mercredi et le jeudi.

Convienrait à psychiatre ou médecin acupuncteur

Contact par téléphone : 022 757 47 71

Bureau à louer

Très beau bureau de 30 m² avec parking sous terrain à Vernier pour physio, ostéo, diététicien, ou psychologue. Libre dès le 1^{er} mai.

Contact par téléphone : 079 551 96 55

par courriel : rexior74@infomaniak.ch



Remise de cabinet

Cabinet de médecine interne générale à remettre en 2018 en raison de départ à la retraite. Rive droite, lumineux, 115 m², 5 pièces + cuisine, loyer de 2300 CHF/mois et 2 places de parc à 150 CHF par mois chacune. Peut convenir à 2 ou 3 médecins. Patientèle fidèle, conditions de reprise à discuter.

Contact par courriel : cathcf@gmail.com

Nouveau centre médical à Crans s/Sierre VS recherche pour l'automne 2017 :

- un ou une gynécologue
- un ou une pédiatre
- un ou une ophtalmologue
- un ou une ORL
- trois internistes généralistes ou urgentistes

Les LOCAUX seront neufs et aménageables techniquement au gré des médecins concernés.

Les CONDITIONS de travail seront agréables, dans un environnement dynamique et une station très ensoleillée.

Il n'y aura pas de frais d'installation, ni de frais de gestion administrative ou médicale, mais une retrocession d'une partie du chiffre d'affaire.

Les Confrères intéressés peuvent appeler le Dr L. Benusiglio 079 200 43 03 ou Monsieur P. Magistretti 079 440 04 21 pour convenir d'un entretien.



Le Registre Genevois des tumeurs a déménagé du 55 Boulevard de la Cluse.

- Nouvelle adresse postale: CMU CP1017, 1 rue Michel Servet, 1211 Genève 4
- Adresse «visiteurs»: 7 Avenue de Champel, 1205 Genève

Les numéros de téléphone et de fax restent les mêmes.

L'équipe du RGT profite de cette annonce pour remercier chaleureusement l'ensemble des médecins et institutions pour leur contribution inestimable à la construction de notre base de données.

1008090

1008091

Recherche collaborateurs

Aesthetics Clinic Geneva a le plaisir de vous annoncer son expansion. Si vous souhaitez rejoindre une équipe jeune et dynamique, cette annonce est pour vous. Nous recherchons des collaborateurs désireux de s'installer dans nos futurs locaux tout neuf qui se situent en plein centre-ville de Genève, à la rue du Rhône. Plus de 400m² vont voir le jour dès juillet 2017.

Contacteur par téléphone : 022 732 22 23
par courriel : info@aesthetics-ge.ch

**Mise en location de locaux**

Je mets à disposition deux locaux en location d'une superficie de 25 m² le local. Le cabinet médical se situe aux Acacias, route des Jeunes 9. Convierait pour médecins psychiatres ou autres spécialités, médecins généralistes ou encore ergothérapeutes, physiothérapeutes à convenir. Libre dès le mois de septembre. Il y a également la possibilité de place de parking.

Contacteur par téléphone : 078 757 98 20
par courriel : l.belabbas@yahoo.com

**Cabinet de médecine interne générale à remettre**

Situé à proximité des HUG et de la Clinique la Colline. Surface 70 m². Les locaux seraient facilement aménageables en 2 cabinets séparés. Proche de la future station du CEVA, dans immeuble moderne. Loyer raisonnable, patientèle nombreuse.

Contacteur par courriel : avilaseca@bluewin.ch

**Matériel médical à donner**

ECG Schiller AT 10, bicyclette ergométrique, RT 160 / RT 240 Novacor : enregistrement de rythme ambulatoire, lit d'examen 80 cm de large, 2 tables métalliques, 4 casiers métalliques pour dossiers 40 x 60 x 132 cm

Contacteur par téléphone : 022 311 44 55

**Remise de cabinet**

Cabinet de médecine interne générale à remettre, fin 2017-début 2018, pour un/deux médecins, idéalement situé (Eaux-Vives), spacieux, offrant une vue directe

sur le lac et les parcs, loyer modéré, bail à long terme, carnet de rendez-vous bien rempli, dans le cadre d'un cabinet de groupe (6 médecins, certains à temps partiel).

Contacteur par téléphone : 079 244 72 79

**Cabinet recherche psychiatre psychothérapeute FMH**

Deux psychiatres, deux psychologues et une logopédiste recherchent un-e psychiatre formé-e en approche psychanalytique et ouvert-e à la délégation pour partager une salle de consultation un ou deux jour(s) par semaine dans un magnifique cabinet situé à la rue du Mont-Blanc, à deux pas de la gare Cornavin à Genève. Loyer mensuel en sous-location toutes charges comprises : 450 CHF (1j/sem) ou 900 CHF (2j/sem).

Contacteur par téléphone : 079 785 06 42
par courriel : ygrassio@gmail.com

**Sous-louer**

A sous louer, pour psychologue indépendant(e), un bureau dans un cabinet de psychiatre, avec possibilité de délégation. Le cabinet se trouve à l'arrêt de Rive (bus 8 et tram 12). Loyer 1400 CHF par mois.

Contacteur par téléphone : 022 310 15 14
par courriel : n_desdions@bluewin.ch

**Partager un cabinet de psychiatre avec un médecin généraliste ou interniste**

J'ai un grand cabinet à Champel et souhaite le partager avec un médecin généraliste ou interniste.

Le début est à convenir ensemble.

Contacteur par téléphone : 079 667 02 59
par courriel :
djamel.benguettat@bluewin.ch

**Cabinet médical à remettre**

Cabinet médical de 81m² sis au rez-de-chaussée, destiné à l'usage de cabinet de psychiatrie et psychothérapie. Contient trois bureaux, une salle d'attente, un local de rangement, une cuisine, une salle de bains avec WC séparés. Le cabinet est entièrement meublé

et équipé (à négocier). Situé proche de la gare. Disponible de suite.

Contact par téléphone : 022 787 21 21



Vente matériel médical

Lit d'examen Maquet en très bon état (support en acier inoxydable) au prix de 470 CHF, table sur roulettes en acier inoxydable Maquet avec deux plateaux au prix de 350 CHF et caisson à 3 tiroirs en hauteur pour radiographies et dossiers suspendus au prix de 300 CHF.

Contact par téléphone : 079 429 72 62



Remise de cabinet médical

Installé avec les Drs Wintsch et Schiffer, le Dr J. Lederrey souhaite arrêter sa pratique d'interniste généraliste à la Gradelle dans le courant de l'année 2018 et remettre son cabinet médical à un interniste généraliste. Patientèle variée dans un quartier en expansion, locaux spacieux et calmes, assistantes et laboratoire communs aux 3 médecins, bus à 200 m, parking patients.

Contact par téléphone : 079 778 98 16

par courriel : cabjjv@gmail.com



Cabinet médical à remettre

Cabinet médical à remettre pour usage médical ou physio, dès le 30 septembre 2017. Sur grand axe, proche de la gare, 85 m², 2300 CHF / mois, charges incluses. Mobilier médical et non-médical à donner.

Contact par téléphone : 079 286 02 90



Sous-location bureau

A sous-louer à un psychiatre ou psychologue (avec possibilité de délégation) un charmant bureau dans un cabinet de psychiatrie. Le cabinet se situe au centre-ville, pas loin de la poste du Mont-Blanc. Occupé par deux psychiatres (adulte, enfants adolescents). Loyer 1300 CHF.

Contact par téléphone : 079 598 65 82

par courriel : a.bougherab@bluewin.ch

Florissant-Champel cabinet à sous-louer

Bureau de 14m² à sous-louer dans un cabinet médical dans le quartier de Champel (près de la route de Florissant) à proximité des transports publics et du centre-ville. Immeuble de standing. Loyer mensuel 1500 CHF, toutes les charges sont incluses. Disponible : dès le 1^{er} juin 2017.

Contact par téléphone : 022 347 14 35

par courrier : diomak@bluewin.ch



Matériel médical en bon état à vendre

Ecographie Aloka modèle SSD-650 CL, un stérilisateur Melag Euroklav 23VS, plusieurs spéculums en métal réutilisables, bassins réuniformes réutilisables

Contact par téléphone :

022 347 26 27 ou 078 689 63 34



Locaux commerciaux à louer

Dans immeuble en construction à l'avenue d'Aire, surface commerciale de 275 m² à louer dès printemps 2018, conviendrait pour cabinet de groupe. Aménagement au gré du preneur et loyer modeste (env. 260 CHF/m²/année).

Contact par téléphone : 079 607 86 39

par courriel : be.schreiber@bluewin.ch



Cabinet médical

Cabinet médical met un bureau à disposition le mardi matin et le mercredi toute la journée. Conviendrait à une diététicienne ou autre profession paramédicale.

Contact par téléphone : 022 320 90 47

par mail cabmed.hch@bluewin.ch

Mardi 13 juin 2017, de 18 h 15 à 20 h 45

**Présentation de l'étude
« Le médecin de demain »**

**Etude réalisée par l'Association pour la
Prévention du Risque Opératoire (ASSPRO)**

**en partenariat avec Gespower
et le Credit Suisse**

Programme & inscription :
www.gespower.ch/lemedecindedemain

Lieu: Centre Louis-Jeantet, Chemin de Rieu 17,
1208 Genève

A vos agendas!

Vous pouvez trouver la liste complète des colloques et conférences sur notre site www.amge.ch rubrique «On nous prie d'annoncer».

Mercredi 17 mai 2017, de 12 h 45 à 17 h 00

Quoi de neuf dans le cancer du sein

Programme : <https://www.amge.ch/site/wp-content/uploads/170517-programme-provisoire.pdf>

Bulletin d'inscription : <https://www.amge.ch/site/wp-content/uploads/170517-bulletin-dinscription.pdf>

Lieu : Auditoire de la maternité, boulevard de la Cluse 30, 1205 Genève



Jeudi 8 juin 2017, de 13 h 30 à 17 h 00

Séminaire d'infectiologie : focus sur les infections de la personne âgée

Programme et inscription :

https://www.amge.ch/site/wp-content/uploads/Séminaire-dinfectiologie-pour-les-praticiens_08.06.2017.pdf

Lieu : Muséum d'histoire naturelle, route de Malagnou 1, 1208 Genève



Jeudi 8 juin 2017, à 19 h 00

Séance d'information sur le brevet fédéral de coordinateur/trice en médecine ambulatoire

Présentation : <https://www.amge.ch/site/wp-content/uploads/AGAM-Brevet-Fédéral.pdf>

Inscription : http://agam-ge.ch/crbst_27.html

Lieu : OrTra santé-social, rue des Charmilles 28, 1203 Genève



Jeudi 8 juin 2017, de 20 h 00 à 22 h 00

Le langage de l'enfant : pluralité des troubles

Présentation et inscription :

<https://www.associationtdah-impulse.ch/le-langage-de-lenfant-pluralite-des-troubles/>

Lieu : Salle de conférence de l'association TDAH-ImPulse, rue François-Versonnex 7, 1207 Genève

Mercredi 14 juin 2017, de 8 h 15 à 11 h 15

Ostéoporose : évolution de la prise en charge et pièges diagnostiques
Colloque de médecine de premier recours reconnu pour la formation continue

Présentation et programme :

https://www.amge.ch/site/wp-content/uploads/MPR_Osteoporose_Programme_web.pdf

Lieu : HUG, salle Opéra, rue Gabrielle-Perret-Gentil 4, 1205 Genève



Jeudi 15 juin 2017, de 8 h 15 à 17 h 00

Hystérectomie vaginale mini-invasive
Chirurgie vaginale en direct et sessions théoriques

Présentation : https://www.amge.ch/site/wp-content/uploads/A5_Hysterectomie_FR_4.pdf

Lieu : HUG, Amphithéâtre de la maternité, boulevard de la Cluse 30, 1205 Genève



L'Association pour la Prévention du Risque Opératoire (ASSPRO), en partenariat avec le Cabinet Branchet, la Fiduciaire Gespower et le Credit Suisse ont le plaisir de vous inviter à la présentation de l'étude destinée aux professionnels du secteur de la santé :

« Le médecin de demain »

La chirurgie a beaucoup évolué au cours des 10 dernières années, sur le plan technique, organisationnel mais aussi sur le plan humain. Pour prendre mesure de cette évolution, le Cabinet Branchet et Asspro ont mené une étude des besoins, comportements et pratiques des chirurgiens et anesthésistes à laquelle quelque 900 praticiens ont participé.

Le résultat de cette enquête vous sera présenté par le Dr Antoine Watrelot, Chirurgien gynécologue. Il nous propose de dresser le portrait du chirurgien et de l'anesthésiste de demain et d'identifier les défis, l'évolution de la pratique, les relations avec le patient et les risques auxquels seront confrontés les médecins à l'avenir.

Date: mardi 13 juin 2017 de 18 h 15 à 20 h 15

Lieu: Centre Louis-Jeantet, Chemin de Rieu 17, 1208 Genève

Cette présentation sera suivie d'un cocktail dinatoire

Programme et inscription : www.gespower.ch/lemedecindedemain

Jeudi 15 juin 2017, de 13 h 00 à 17 h 30

Le patient, son oncologue et son généraliste

Présentation et programme : https://www.amge.ch/site/wp-content/uploads/Colloque_15_juin_2017.pdf

Lieu : HUG, nouvel auditoire de l'Hôpital des enfants, rue Willy-Donzé 6, 1205 Genève



Vendredi 16 et samedi 17 juin 2017, de 8 h à 17 h 30

1st Swiss International Ophthalmology Conference

Programme :

https://www.amge.ch/site/wp-content/uploads/Programme_1st-Swiss-Ophthalmology-Conference.pdf

Inscription : ingrid.schattling@hcuge.ch (avant le 19 mai 2017)

Lieu : Centre Médical Universitaire (CMU), auditoire A250, rue Michel-Servet 1, 1206 Genève



Vendredi 23 juin 2017, de 9 h 00 à 17 h 30

**La thérapie de famille aujourd'hui :
innovations et défis**

Family Therapy Today: Innovations and Challenges

Précédée le 22 juin 2017 de 14 h 00 à 17 h 00 par une Masterclass avec Karl Tömm

Présentation, programme et inscription :

<https://www.unige.ch/fapse/familytherapy/fr/>

Lieu : Uni Mail, auditoriums M280 et M290, boulevard du Pont-d'Arve 40, 1205 Genève

*Médecins, pour vos patients en fin de vie,
en alternative à l'hôpital,
pensez à la Maison de Tara
www.lamaisondetara.ch
Tél. 022 348 86 66*

La lettre de l'AMG

Journal d'information de
l'Association des Médecins
du canton de Genève

ISSN 1022-8039

Paraît 10 fois par an

**Responsable de la
publication**

Bénédicte Dayen

Contact pour publication

Roger Steiger
Tél. 022 708 00 22
roger.steiger@amge.ch

Mise en page

Le Trapèze Jaune

Publicité

Médecine & Hygiène
Tél. 022 702 93 41
pub@medhyg.ch

Impression

Molésion Impressions

Distribué à 2900 exemplaires

AMG

Rue Micheli-du-Crest 12
1205 Genève
Tél. : 022 320 84 20
Fax : 022 781 35 71
www.amge.ch

Les articles publiés dans *La lettre de l'AMG* n'engagent que leurs auteurs et n'expriment pas la position officielle de l'AMG.

**Délai rédactionnel :
30 mai 2017**

**Prochaine parution :
15 juin 2017**

AROMED



FONDATION DE PREVOYANCE PROFESSIONNELLE



LA PRÉVOYANCE DES MÉDECINS